|  |
| --- |
| **Sophie a 16 ans. Elle a un frère de 12 ans, Tom. Tous les deux habitent à Heusy, près de Verviers, avec leurs parents. Ils vivent tous ensemble dans une grande maison avec leur chien, Lili.**  **Pour elle, sa famille est idéale et a beaucoup d’importance. C’est un modèle et toutes les familles devraient être composées ainsi aujourd’hui.**  **Arthur est son voisin. Il a 10 ans. Il est le dernier d’une famille recomposée avec des grands frères de plus de 20 ans du côté de son père et un frère de 16 ans du côté de sa mère. Mais lui, du haut de ses dix ans se sent enfant unique, il est le seul enfant de ses parents ensemble. Et cela ne se passe pas très bien. Ses parents se disputent sans cesse au sujet des enfants qu’ils ne partagent pas. Tout est sujet à discussion.**  **Arthur, quant à lui, ne se sent pas bien dans sa famille. De toute façon, pour lui, la famille n’a plus aucune importance.**  **Qui a raison ?** |

**Partie A :**

***Exercice 1***

**Consignes :** observe ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 1 : évolution du nombre de mariages et de divorces en Belgique[[1]](#footnote-1)** |

**Questions :**

1. **Le nombre de mariages ne cesse d’évoluer depuis les années 1830. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, il a augmenté mais maintenant il diminue.

1. **Le divorce est un phénomène actuel. Vrai – Faux. Explique.**

Vrai, il y en avait très peu dans les années 1800. C’est aujourd’hui que ça augmente.

1. **Il y a aujourd’hui plus de divorces que de mariages. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, il y a toujours plus de mariages malgré l’augmentation des divorces.

***Exercice 2***

**Consignes :** observe ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 2 : évolution du nombre d’enfants nés en dehors du mariage en Belgique[[2]](#footnote-2)**  **Remarque :** 127.198 enfants ont vu le jour dans notre pays en 2009. |

**Questions :**

1. **Près la moitié des enfants nés en 2009 sont nés en dehors du mariage. Vrai – Faux. Explique.**

Vrai, on peut le voir sur le graphique (46 %).

1. **Le pourcentage d’enfants nés en-dehors du mariage a diminué depuis les années 60. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, il augmente.

1. **Aujourd’hui, est-il possible d’avoir des enfants en dehors d’un mariage ? Oui – Non. Explique.**

Oui, on n’est pas obligé de se marier pour avoir des enfants.

|  |
| --- |
| **Quel lien peux-tu faire entre ces deux premiers graphiques ?**  Les mariages diminuent mais d’autres formes d’engagement apparaissent. |

***Exercice 3***

**Consignes :** observe ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 3 : nombre de ménages par type en Wallonie, au 1er janvier 1991, 2001 et 2013[[3]](#footnote-3)** |

|  |
| --- |
| **À savoir :**  Le *ménage* se définit comme l’ensemble des personnes occupant habituellement un même logement et vivant en commun. Le ménage est constitué, soit par une personne vivant habituellement seule, soit par deux ou plusieurs personnes qui sont unies ou non par des liens de parenté.  Tout le monde ne vit pas dans un ménage privé. Environ 1,2 % de la population appartient à ce que l’on appelle un ménage collectif, comme par exemple une maison de retraite, un couvent ou une prison. |

**Questions :**

1. **De quoi traite ce document ?**

Du nombre de ménages par type en Wallonie.

1. **Sur quelle période s’appuient les données de ce document ?**

1er janvier 1991, 2001 et 2003

1. **Sur quel lieu s’appuient les données de ce document ?**

Sur la Wallonie.

1. **Quelle(s) information(s) principale(s) nous communique-t-il ?**

Le nombre et type de ménage.

1. **Quelle est la différence entre un ménage privé et un ménage collectif ?**

Un ménage privé est un ménage où des personnes avec un lien de parenté vivent en commun tandis que dans un ménage collectif peuvent cohabiter des personnes dans lien de parenté spécifique.

1. **En 2013, 28 408 ménages privés de Wallonie étaient constitués de ménages monoparentaux masculins. Vrai – Faux. Explique.**

Vrai (cfr graphique)

1. **En 1991, 10,6 % des ménages privés bruxellois étaient des hommes isolés. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, ce sont des ménages wallons.

1. **En 2001, combien de couples mariés avec enfants vivaient en Wallonie ?**

En 2001, 371 767 couples étaient mariés avec enfants en Wallonie.

1. **Peux-tu voir sur ce document une augmentation ou une diminution des ménages privés wallons ?**

Une augmentation : de 1 280 507 en 1991 à 1 522 775 en 2013.

1. **Y a-t-il en Wallonie en 2013 plus de ménages monoparentaux féminins que masculins ? Oui – Non. Explique.**

Il y a plus de ménages monoparentaux féminins : 147 611 pour 28 408 pour les ménages monoparentaux masculins.

***Exercice 4***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 4 : les familles monoparentales[[4]](#footnote-4)**  Les familles monoparentales représentent (…) 15 % de tous les ménages belges. Dans 70 % des cas, il s’agit de mères seules avec enfant(s). Ces familles se retrouvent deux fois plus souvent exposées à un risque de pauvreté (40 % des familles monoparentales contre 17 % des couples avec enfants). Cela trouve en partie sa source dans la position fragile des femmes vivant cette situation sur le marché du travail, puisque leur taux d'emploi est toujours inférieur à celui des mères vivant en couple. Et c’est encore plus flagrant pour les femmes qui ont plus d’un enfant ou quand ils sont en bas âge. |

**Questions :**

1. **Quelle famille est illustrée dans ce document ?**

Les familles monoparentales : familles où le père ou la mère élève seul son / ses enfants.

1. **Ces familles sont-elles un phénomène courant en Belgique ? Oui – Non. Explique.**

Elles représentent 15 % de tous les ménages en Belgique.

1. **Actuellement, rencontre-t-on plu souvent des familles monoparentales composées de mères seules ou de pères seuls ?**

De mères seules : 70 % des familles monoparentales concernant des femmes seules.

1. **À quel risque ces familles sont-elles plus souvent exposées ?**

À un risque de pauvreté.

1. **Sommes-nous tous égaux dans la société ? Oui – Non. Explique.**

Non, ce document prouve le contraire.

***Exercice 5***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Document 5 : répartition des personnes âgées de 18 à 79 ans en fonction du type de ménages en Belgique selon le Registre National[[5]](#footnote-5)**   |  |  | | --- | --- | | Type de ménage : | Personnes de 18 à 79 ans, vivant dans un ménage privé | | Femme vivant seule | 8,2 % | | Homme vivant seul | 8,5% | | Pas une famille, mais des personnes qui cohabitent | 1,3% | | Une famille nucléaire, couple sans enfant | 27,7 % | | Une famille nucléaire, couple avec enfant(s) | 42,4 % | | Une famille nucléaire, mère isolée | 7,2 % | | Une famille nucléaire, père isolé | 1,5% | | Plus d’une famille nucléaire, famille souche | 3,2 % | | Nombre de personnes (=100 %)  Nombre de ménages (=100 %) | 7 917 191 | |

**Questions :**

1. **De quoi traite ce document ?**

De la répartition des personnes de 18 à 79 ans selon le ménage

1. **Sur quelle période s’appuient les données de ce document ?**

Je ne sais pas.

1. **Sur quel lieu s’appuient les données de ce document ?**

En Belgique.

1. **Quelle(s) information(s) principale(s) nous communique-t-il ?**

Les différents types de ménages et leurs pourcentages.

1. **Quel type de ménage obtient le plus grand pourcentage ?**

La famille nucléaire.

1. **Quel type de ménage obtient le plus petit pourcentage ?**

Les personnes qui cohabitent sans lien familial.

|  |
| --- |
| **À savoir :**  Une *famille nucléaire* correspond aussi bien à un couple avec ou sans enfant qu’à un parent isolé avec un ou plusieurs enfants. Toutefois, lorsque d’autres personnes, des parents, des beaux-enfants ou des petits-enfants du couple ou du parent isolé cohabitent avec eux, il s’agira non plus d’une famille nucléaire, mais d’une *famille souche (ou famille élargie)*. |

|  |
| --- |
| **Questions de synthèse :**     1. **Quelle est la différence entre une famille nucléaire et une famille élargie ?**   La famille nucléaire regroupe les personnes vivant sous le même toit avec un lien de parenté. Quand on parle de famille élargie, on reprend également dans ce terme les parents, beaux-enfants, petits-enfants, etc.   1. **Peut-on répartir tous les habitants et toutes les habitantes de la Belgique dans un seul type de ménage ? Oui – Non. Explique.**   Non, on est tous différent.   1. **Y a-t-il un type de ménage qui est actuellement plus fréquent en Belgique? Oui – Non. Explique.**   Oui, la famille nucléaire.   1. **Y a-t-il un type de ménage qui est meilleur qu’un autre ? Oui – Non. Explique.**   Non, il n’y a pas de meilleur. |

***Récapitulatif***

**Consigne :** complétons ensemble ce tableau**.**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Parenté** | **Corésidence** |
| **Famille nucléaire** | **\*** | **\*** |
| **Famille souche ou élargie** | **\*** |  |
| **Ménage** |  | **\*** |

***Exercice 6***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 6 : familles recomposées[[6]](#footnote-6)**  Ces familles sont composées de deux adultes qui, l’un ou les deux, ont eu des enfants de précédentes unions. Elles représentent 13% de la population vivant en Wallonie et à Bruxelles. Plus d’un enfant sur 10 vit dans une famille recomposée en Belgique. Compte tenu de l’augmentation du nombre des séparations, on estime irréversible leur augmentation dans les années à venir. |

**Questions :**

1. **De quoi parle cet article ?**

Des familles recomposées

1. **Est-ce que beaucoup d’enfants sont concernés par ce type de famille ? Oui – Non. Explique.**

13 % de la population vivant en Wallonie.

1. **Est-ce que les auteurs du document pensent que cela va changer dans les années à venir ? Oui – Non. Explique.**

Non, vu le nombre de séparations, cela semble irréversible.

1. **Avec quel autre document, vu au cours, celui-ci peut-il être lié ?**

Avec le document 1, montrant le nombre de mariage et de divorce.

***Exercice 7***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 7 : familles « officielles » familles réelles[[7]](#footnote-7)**  Les chiffres INS 2007 annoncent 665 968 familles monoparentales en Belgique pour  1 157 000 couples mariés avec enfants, soit un rapport de 1 à 2. Mais les statistiques des familles recomposées sont plus complexes à déterminer. En effet, certaines familles monoparentales ne le sont qu’officiellement pour des raisons fiscales ou sociales. D’autre part, parmi les couples mariés, on dénombre aussi des familles recomposées… Il est dès lors très difficile d’objectiver le phénomène. |

**Questions :**

1. **De quoi traite cet article ?**

De la différence entre les chiffres officiels et la réalité.

1. **Quels sont les chiffres annoncés dans ce document ?**

665 968 familles monoparentales et 1 157 000 couples mariés.

1. **Est-il facile de déterminer le nombre de familles recomposées en Belgique ? Oui – Non. Explique.**

Non, il est très difficile d’objectiver ce phénomène.

1. **Peut-on faire confiance aux chiffres ? Oui – Non Explique.**

Non, il faut toujours faire attention.

***Exercice 8***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 8[[8]](#footnote-8)**  En Belgique, la loi du 13 février 2003 autorise le mariage entre personnes du même sexe. Le régime du mariage est désormais identique en Belgique, indifféremment des sexes des époux. 5,1 % des mariages célébrés en 2011 l’étaient entre personnes de même sexe. La loi du 23 novembre 1998 avait déjà institué la « cohabitation légale » ouverte à tous.  La loi du 18 mai 2006 permet à deux personnes de même sexe et mariées d’adopter conjointement un enfant. Le Code civil autorise également l’adoption de l’enfant du partenaire. Enfin, la loi du 6 juillet 2007 a autorisé la PMA (procréation médicalement assistée) pour les femmes célibataires et les couples homosexuels féminins, sous certaines conditions. La GPA (gestation pour autrui) ne fait l’objet d’aucune disposition légale : de fait, elle n’est donc pas interdite. Dans l’Union européenne 6 pays sur 27 autorisent le mariage entre personnes du même sexe : les Pays-Bas, la Belgique, l’Espagne, la Suède, le Portugal et le Danemark.  Seuls 7 pays autorisent l’adoption de l’enfant du partenaire dans les couples de même sexe : 5 des pays qui autorisent le mariage (la Belgique, le Danemark, l’Espagne, les Pays-Bas, la Suède), plus la Finlande et le Royaume-Uni. Et seuls 6 pays autorisent l’adoption conjointe par des couples de même sexe (la Belgique, le Danemark, l’Espagne, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède). |

**Questions :**

1. **Est-ce que deux personnes du même sexe peuvent se marier en Belgique ? Oui – Non. Explique.**

Oui, depuis 2003, la loi autorise le mariage entre personnes du même sexe.

1. **Est-ce que deux personnes du même sexe et mariées peuvent adopter un enfant en Belgique ? Oui – Non. Explique.**

Oui, depuis 2006.

1. **Penses-tu que l’homosexualité est un phénomène nouveau ? Oui – Non. Explique.**

Non, cela a toujours existé.

1. **Penses-que l’homosexualité est un phénomène propre à l’Europe ? Oui – Non. Explique.**

Non, c’est un phénomène universel.

**Consigne :** à l’aide des cartes distribuées en annexe, réponds aux questions ci-dessous.

**Questions :**

1. **Combien de pays autorisent aujourd’hui le mariage des couples homosexuels ?**

13 pays

1. **Quels sont ces pays ?**

Portugal, Espagne, France, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Danemark, Suède, Finlande, Norvège, Islande, Irlande, Angleterre

1. **Y a-t-il eu une évolution dans le nombre de pays autorisant le mariage des couples homosexuels depuis 2008 ? Oui – Non. Explique.**

Oui, le nombre a augmenté.

1. **Actuellement, dans le monde, peut-on toujours être puni à cause de son orientation sexuelle ? Oui – Non. Explique.**

Oui, dans certains pays oui.

1. **Dans quels pays peux-tu voir sur la carte que la peine de mort pour l’homosexualité est toujours d’application ?**

Au Nigéria, Soudan, etc.

***Exercice 9***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 9[[9]](#footnote-9)**  Edward Evans-Pritchard (1902 – 1973) est un anthropologue. Ses principales monographies sont consacrées aux Nuers et aux Azandés en Afrique Centrale.  **Chez les Nuers au Soudan**, certaines femmes stériles ou ménopausées n’ayant pas d’enfants étaient en effet admises à épouser une femme plus jeune et féconde : la procédure était celle d’un vrai mariage. Puis la jeune femme s’installait chez son « mari », et tenait son ménage sans toutefois partager son lit. En effet, la jeune femme avait pour mission de fréquenter des amants afin de tomber enceinte.  Lorsqu’un enfant naissait, il était rattaché au lignage de la femme la plus âgée, qui devenait le « père » de l’enfant. Ainsi se formaient des familles homoparentales féminines.  **Chez les Azandés, en Afrique centrale**, il est fréquent que les jeunes Azandés ne puissent trouver femme avant 35 ans. certains, en attendant, contractent des unions homosexuelles avec des garçons plus jeunes. Ces unions sont sexuelles, mais temporaires, car les jeunes finissent par fonder un foyer avec une femme. |

**Questions :**

1. **De quelle parentalité parle-t-on dans ce document ?**

De l’homoparentalité

1. **De quand datent les études d’Evans-Pritchard ?**

Des années 1900

1. **Celle-ci est-elle un phénomène nouveau ? Oui – Non. Explique.**

Non, cela existait déjà en 1900.

1. **Peut-on aujourd’hui, en Belgique, être homosexuel et être parent ? Oui – Non. Explique.**

Oui, des lois le permettent.

**Exercice 10**

**Consignes :** regarde l’extrait du journal télévisé[[10]](#footnote-10) et réponds ensuite aux questions ci-dessous.

**Questions :**

1. **De quoi parle-t-on dans cet extrait de journal télévisé ?**

De la Manif pour tous.

1. **Combien de personnes sont présentes à la manifestation?**

500 000 organisateurs selon les organisateurs et 70 000 selon la préfecture de police.

1. **Qui composent le cortège ?**

Des familles opposées à la politique du gouvernement, des prêtres catholiques.

1. **Quel(s) symbole(s) peut-on voir ?**
2. Non à la GPA (Gestation pour autrui)
3. Contre la PMA (Procréation médicalement assistée)
4. Contestation contre les coupes dans les restrictions familiales
5. **Quels partis politiques sont présents ?**
6. La droite : L’UMP (Union pour un mouvement populaire)
7. L’extrême droite : le front national
8. **Est-ce que tout le monde est en accord avec le mariage homosexuel ? Oui – Non. Explique.**

Non, cette vidéo prouve le contraire.

1. **Que dit la loi aujourd’hui en France à propos de l’homosexualité ?**

Aujourd’hui, le mariage est autorisé pour tous.

***Exercice 11***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

**Document 11[[11]](#footnote-11) : la Manif pour tous présente ses propositions à l’approche de son université d’été (publié le 13 septembre 2016)**

|  |
| --- |
|  |

**Questions :**

1. **Est-ce que le mouvement de la manif pour tous existe encore ? Oui – Non. Explique.**

Oui, ils organisent encore une manifestation le 16 octobre.

1. **Quels sont les arguments des partisans de cette manif pour tous ?**

Assurer le respect de l’intérêt de l’enfant

1. **Quelles sont leurs prochaines actions ?**

Appel à la manifestation à Paris le 16/10

1. **Que veulent-ils ?**

Eliminer la loi sur le mariage homosexuel, plus de GPA ni de PMA

***Exercice 12***

|  |
| --- |
| **Le savais-tu ?[[12]](#footnote-12)** |

**Questions :**

1. **Actuellement, en Belgique, peut-on être puni si on différencie quelqu’un sur base de son orientation sexuelle ? Oui – Non. Explique.**

Oui, cfr la loi du 10 mars 2007

1. **Est-ce qu’un propriétaire peut aujourd’hui en Belgique refuser de louer son appartement à un couple homosexuel à cause de leur orientation sexuelle ? Oui – Non. Explique.**

Non, il existe une loi qui interdit ce genre de comportement.

***Exercice 13***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 13 : les familles homoparentales en débat[[13]](#footnote-13)**  C’est l’inquiétude majeure des opposants à la famille homoparentale : être élevé par un couple homosexuel ne compromet-il pas le bien-être de l’enfant ? Les nombreuses études consacrées à cette question apportent un net démenti à cette affirmation : on ne constate pas de différence significative entre les enfants de familles homoparentales et les autres « en termes de développement de capacités cognitives, d’identité et d’orientation sexuelle ».  (…) les enfants eux-mêmes n’hésitent plus à prendre la parole, avec là encore un message clair : « Nous allons bien, merci ! ». Beaucoup, notamment sur les blogs, tiennent à décrire une enfance ordinaire et heureuse.  L’indifférenciation sexuelle des parents, qui inquiète les psys et les opposants à l’homoparentalité, ne semble pas les avoir perturbés, d’autant que le schéma hétérosexuel était présent dans leur entourage (oncle ou tante, cousins, amis…). S’ils ont souffert, c’est semble-t-il plutôt du regard des autres : les parents du copain qui ne veulent plus qu’ils viennent à la maison, la peur de la « contagion », les moqueries ou l’incompréhension … |

**Questions :**

1. **Quelle est l’inquiétude majeure des opposants à la famille homoparentale ?**

Le bien-être de l’enfant

1. **D’après les études réalisées sur la question, cette inquiétude est-elle justifiée ? Oui – Non. Explique.**

Non, les études apportent un démenti face à cette inquiétude.

1. **Que disent les personnes concernées par la famille homoparentale ?**

« Nous allons bien, merci ! ».

1. **Que nous apprend ce texte ? Peut-on parler au nom des enfants de familles homoparentales sans même leur demander leur avis ? Oui – Non. Explique.**

Non, il faut toujours parler aux personnes concernées avant de parler.

***Exercice 14***

**Consignes :** lis ce document[[14]](#footnote-14) et, à l’aide de celui-ci, résume le point de vue des enfants par rapport à l’homoparentalité de leurs parents.

**Résumé du point de vue des enfants :**

Les enfants issus de familles homoparentales sont comme les autres. Au contraire, ils disent avoir l’esprit plus ouvert ayant été élevé par deux personnes du même sexe.

Cela n’a pas d’impact sur leur vie et n’affecte pas leur orientation sexuelle.

***Exercice 15***

**Consignes :** regarde cette vidéo[[15]](#footnote-15) et, à l’aide de celle-ci, réponds aux questions ci-dessous.

**Questions :**

1. **Où a été filmée cette vidéo ?**

Au Québec, Canada

1. **De qui / de quoi parle-t-on dans la vidéo ?**

De l’homoparentalité, d’une famille ordinaire

1. **Pourquoi ces personnes font-elles une vidéo ?**

Lutter contre l’homophobie

1. **Que veulent-elles prouver ?**

Qu’une famille homoparentale est une famille ordinaire

***Exercice 16***

**Consignes** : lis ce document et à l’aide de celui-ci et de l’entièreté de ton cours, réponds à la synthèse de la page suivante.

|  |
| --- |
| **Document 16[[16]](#footnote-16) :**  Le modèle de référence de la famille occidentale dans les années 1960, la famille dite « nucléaire », rassemblait sous le même toit les parents et leurs enfants, ce modèle était à la fois la norme morale et la situation la plus courante. En un quart de siècle, ce modèle a pourtant explosé.  Dans les années 1970, l’augmentation brutale des divorces a révélé la première brèche. Le mouvement avait en fait débuté aux Etats-Unis dans les années 1950, il s’est propagé en Europe. Il semblait presque suivre le mouvement des innovations techniques comme le téléphone ou la télévision : de l’Amérique vers l’Europe, des grandes villes aux petites, des couches supérieures aux couches populaires.  Parallèlement aux divorces, on a assisté à l’essor de l’ « union libre ». Le mot indique bien ce qu’il veut dire. On vit ensemble mais chacun reste libre sans attaches institutionnelles ou morales trop fortes. De ces unions sans mariages vont pourtant naître des couples stables et des enfants.  Mais les divorces et les ruptures de concubinages ont conduit à une augmentation des familles monoparentales, pour l’immense majorité, il s’agit d’une mère qui vit seule avec ses enfants.    À ces constats, il faut ajouter un autre phénomène massif : l’augmentation du nombre de personnes qui vivent seules.  La montée du divorce, de l’union libre et du célibat ne signent pas la « mort de la famille ». Car les familles se défont mais se renouent en permanence. Dans les années 1980 est apparue la catégorie des « familles recomposées ». La famille recomposée n’est pas une invention récente de l’histoire. Elle a été fréquente au 19ème siècle et au début du 20ème siècle. La mortalité précoce des hommes et des femmes (maladies, guerres) conduisaient à de nombreux remariages. À l’échelle de sociétés humaines, ils se pourraient même que les familles recomposées soient la règle et non l’exception. |

**Synthèse**

|  |
| --- |
| **L’organisation de l’institution familiale dans nos sociétés occidentales s’est modifiée au cours du temps. Complétons ensemble cette synthèse.**   1. **Comment appelle-t-on une famille comprenant les parents, les enfants mais également les grands-parents, les petits-enfants, les collatéraux, etc. ?**   **La famille souche aussi appelée famille élargie**   1. **Remarque : cette famille est la forme la plus répandue jusqu’à la fin du XIXème siècle.** 2. **Comment appelle-t-on les familles formées d’un couple et de ses enfants ?**   **Ce sont les familles nucléaires.**     1. **Remarque : ce modèle familial s’est imposé à tous après la Seconde Guerre mondiale.**   **À partir des années 1970, la famille va subir d’importants bouleversements. On ne parle plus de LA famille mais DES familles. Aux familles nucléaires vont s’ajouter d’autres modèles familiaux :**   1. **Les familles monoparentales : un parent isolé avec un ou plusieurs enfants** 2. **Les familles recomposées : des familles nucléaires construites par des parents divorcés et leurs enfants respectifs et/ou communs** 3. **Les familles homoparentales : des familles où les 2 parents sont du même sexe.** |

**Partie B**

***Exercice 17***

**Consignes :** lis ce document et réponds ensuite aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 17[[17]](#footnote-17) :**  La monogamie est un principe fondamental du droit belge. L'article 147 du Code civil dispose, en effet, qu'on ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier tandis que l'article 391 du Code pénal érige en infraction pénale le fait pour une personne, qui est engagée dans les liens du mariage, de contracter un second mariage avant la dissolution du premier.  L'interdiction du mariage polygame ne se retrouve toutefois pas dans toutes les législations étrangères. En conséquence, il arrive fréquemment que la question de la reconnaissance en Belgique d'un mariage polygame célébré à l'étranger soit amenée à se poser, notamment en ce qui concerne l'octroi de droits sociaux tels qu'une pension de survie. |

**Questions :**

1. **Quel est le principe fondamental en Belgique concernant l’union de deux personnes ?**

La monogamie

1. **Que signifie-t-il ?**

On ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier.

1. **Est-ce que les règles d’alliance sont les mêmes dans toutes les sociétés ? Oui – Non. Explique.**

Il existe aussi la polygamie.

***Exercice 18***

**Consignes :** lis ce document et réponds ensuite au « vrai ou faux » ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 18[[18]](#footnote-18) :** |

1. **La polygamie désigne la situation lors de laquelle un individu dispose de plusieurs conjoints ou conjointes à la fois. Vrai – Faux. Justifie.**

Vrai, c’est le contraire de la monogamie.

1. **Un homme qui a plusieurs femmes est appelé un polygame. Vrai – Faux. Justifie.**

Faux, c’est un polygyne.

1. **On appelle polyandre, une femme se mariant avec plusieurs hommes. Vrai – Faux. Justifie.**

Vrai, cfr définition.

***Exercice 19***

**Consignes :** lis ce document[[19]](#footnote-19) et à l’aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
|  |

**Questions :**

1. **De quoi parle ce document ?**

De la fin de la politique de l’enfant unique en Chine

1. **Quel pays est concerné par cet article ?**

La Chine

1. **Que signifie la politique de l’enfant unique ?**

Chaque couple marié en Chine était autorisé à avoir un enfant.

1. **Pourquoi a-t-elle vu le jour ?**

Pour freiner une démographie grandissante

1. **Est-elle toujours d’actualité ? Oui – Non. Explique.**

Non, la Chine y a mis fin en décembre 2015.

1. **Est-ce que cette politique a eu des conséquences ? Oui – Non. Explique.**

Oui, des stérilisations forcées et des avortements tardifs.

***Exercice 20***

**Consignes :** lis ce document et à l’aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 20[[20]](#footnote-20) :** |

**Questions :**

1. **Quel problème rencontre actuellement la Chine ?**

Un manque de femmes

1. **Quelle solution à ce problème est suggérée par le professeur d’économiste et pourquoi ?**

La polyandrie pour permettre aux femmes d’avoir plusieurs maris et de satisfaire tous les célibataires

***Exercice 21***

**Consignes :** lis ce document et à l’aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| Document 21[[21]](#footnote-21) :  Au Kenya, deux rivaux concluent un "co-mariage" avec la même femme  © © Daily Nation | Sylvester Mwendwa, l'un des deux époux  Texte par [FRANCE 24](http://www.france24.com/fr/auteur/france-24/)  Deux Kényans ont accepté, dimanche, de se marier avec la même femme. Ils se sont engagés à respecter des jours de visite. Au Kenya, où la polygamie est légale, rien n’interdit la polyandrie (mariage d’une femme avec plusieurs hommes).  "Nous avons conclu qu’à partir de ce jour, nous ne nous menacerons pas, ni ne nourrirons de jalousie l’un envers l’autre à cause de notre femme". Cet accord, rédigé en Swahili, a de quoi surprendre. Car par cet acte, deux Kenyans, habitant de Bombolulu, dans le comté de Mombasa, ont accepté, dimanche 25 août, de se marier avec la même femme.  La polyandrie est peu fréquente dans le monde. Elle est connue chez les Bahima, tribu animiste d’Afrique orientale, ainsi que chez certains Esquimaux. Elle est également encore pratiquée dans certaines communautés du "haut Himalaya". En général, ce sont des cas de polyandrie fraternelle : tous les garçons d’une même famille se marient avec une seule femme. Il s’agit ainsi d’éviter que le patrimoine soit dispersé, d’augmenter la productivité agricole et de limiter l’accroissement de la population dans les endroits où les ressources sont limitées.   Tout commence quand Sylvester Mwendwa et Elijah Kiman se rendent compte qu’ils entretiennent depuis quatre ans une relation avec la même femme, une veuve, mère de deux enfants, dont le nom n’a pas été divulgué. Un choc pour les deux hommes.  "J’ai entendu des gens se battre alors je suis allé voir ce qui se passait, raconte au ["Daily Nation"](http://www.nation.co.ke/news/Two+men+sign+contract+to+share+woman/-/1056/1967986/-/e7cdn5/-/index.html" \t "_blank) Adhalah Abdulrahman, le maire de la petite ville. J’ai trouvé deux hommes se bagarrant pour une femme […]. J’ai essayé de trouver une solution mais rien ne fonctionnait, tous les deux affirmaient qu’ils ne pouvaient pas vivre sans cette femme".  Alors il se tourne vers la veuve et lui demande de faire un choix. "Elle a assuré qu’elle n’était pas prête à laisser partir l’un de ses hommes, qu’elle les aimait tous les deux", rapporte Adhalah Abdulrahmane. Le maire de la petite ville leur suggère alors de rester tous deux unis avec elle, par le biais d’un mariage. Après tout, les choses n’avaient pas si mal fonctionné durant les quatre années où aucun des deux hommes ne s'est aperçu de rien…  **"Nous nous engageons à nous aimer et à vivre en paix"**  Ce à quoi Sylvester et Elijah ont, après mûre réflexion, consenti. L’accord, paraphé devant témoins, prévoit des jours de visite chez la mariée. Les époux se sont engagés à élever sans discernement tous les enfants qu’elle portera. "Chacun devra respecter le jour arrangé pour lui. Nous nous engageons à nous aimer et à vivre en paix. Personne ne nous a forcé à signer cet accord", a déclaré Sylvester Mwendwa, devant la caméra de [la chaîne de télévision kenyane NTV.](http://www.ntv.co.ke/news2/topheadlines/polyandry-case-sparks-huge-debate-in-mombasa/" \t "_blank)  Au Kenya, la polygamie – le mariage d’un homme avec plusieurs femmes – est légal et couramment pratiqué. En revanche, la question de la polyandrie – mariage d’une femme avec plusieurs hommes – n’a jamais été abordée par la justice. Mais la loi kényane ne l’interdit pas formellement.  Les avocats des deux protagonistes assurent que le "mariage" sera reconnu légalement si toutes les parties peuvent prouver que la polyandrie fait partie de leur coutume, comme le prévoit la loi.  Si chacune des parties a trouvé son compte avec cet arrangement, ce mariage ne fait pas pour autant l'unanimité. Leur histoire a déclenché une vaste polémique dans ce pays très pratiquant, certaines âmes sans doute peu partageuses (ou jalouses) exigeant que des sanctions soient prises contre les trois "coupables". |

**Questions :**

1. **De quel type d’alliance parle-t-on dans ce document ?**

De la polyandrie : 1 femme pou plusieurs hommes

1. **Où cette histoire a-t-elle eu lieu ?**

Au Kénya, en Afrique

1. **Est-ce une pratique courante ? Oui- Non. Explique.**

Non, c’est assez rare.

1. **La polygamie désigne le fait pour un homme d’avoir plusieurs femmes. Oui – Non. Explique.**

Non, c’est la polygynie

1. **La polygamie est-elle autorisée en Belgique ? Oui – Non. Explique.**

Non, seule la monogamie.

***Exercice 22***

**Consignes :** lis ce document et à l’aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 22[[22]](#footnote-22) : La plus grande famille de Belgique vit à Marcinelle: Serge Regnier a trois maisons pour loger ses 31 enfants**  M. Ka.  Serge Regnier, le père de la plus grande famille de Belgique, établie à Marcinelle (Charleroi), dispose de trois logements pour héberger sa nombreuse famille. Avec son épouse, la sœur de celle-ci et une voisine, il est en effet le père de 31 enfants.  Phoo News/Hans Westerling  Serge Regnier et une photo de sa famille.  Dans son logement principal où il vit avec sa compagne «officielle», 19 personnes sont domiciliées. Un chiffre ahurissant qui éveille la curiosité des autorités. *«Cela ne répond sans doute pas aux normes de l’arrêté de 2007 qui impose trois enfants par chambre.»*  Serge Regnier et ses deux autres compagnes disposent également de deux autres logements. Le fait que cette gigantesque famille ne vive pas sous un seul et même toit entraîne évidemment des conséquences sur les revenus des parents. En effet, Serge est le patriarche et le chef de famille de la première maison. Dans les deux autres, il n’a aucune présence officielle. Les mères de ses enfants sont donc les chefs de famille et perçoivent à ce titre des allocations majorées. |

**Questions :**

1. **Pourquoi parle-t-on de la famille de Serge ?**

Car c’est la plus grande de Belgique : 31 enfants

1. **Quelle est sa situation ?**

Il a 3 femmes et 31 enfants.

1. **La loi belge autorise-t-elle la polygamie ? Oui – Non. Explique.**

Non, seulement la monogamie

1. **Serge est-il marié avec ses trois femmes ? Oui – Non. Explique.**

Non, seulement avec la première.

|  |
| --- |
| **Synthèse**  **La famille est présente sous des formes diverses dans toutes les sociétés et chaque société en définit les formes et les règles.**  **Les règles d’alliance diffèrent selon les sociétés :**   1. La monogamie : une personne ne peut avoir qu’un(e) conjoint(e) 2. La polygamie : une personne peut contracter plusieurs mariages simultanés. |

***Exercice 23***

**Consignes :** lis ce document et à l’aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 23[[23]](#footnote-23) :** |

**Questions :**

1. **Quel est le titre de cet article ?**

Un record pour Serge à Marcinelle : avec 31 enfants, sa famille touche … 7500 euros d’allocations familiales

1. **De quand date-t-il ?**

Du 12 mai 2015

1. **De quel journal est-il tiré ?**

La Nouvelle Gazette

1. **Est-ce que cet article a été publié en version papier ? Oui – Non. Explique.**

Non, c’est une rédaction en ligne.

1. **Est-ce que le titre de l’article t’incite à lire la suite de celui-ci ? Oui – Non. Explique.**

Oui, le titre est attirant.

1. **Comment est structuré l’article ?**

Le titre, le chapeau, la photo, le corps et la conclusion

1. **De quoi parle-t-on dans cet article ?**

D’une femme qui a 3 femmes et 31 enfants

1. **Sur quoi se base le journaliste pour avancer le montant des allocations familiales perçues par Serge et sa famille ?**

Il se base sur le système des allocations mais sans certitude.

1. **Peut-on se fier au titre des articles parus dans la presse ?**

Non, les 7500 € ne sont pas vérifiés.

1. **Faut-il croire tout ce qui est écrit dans la presse ? Oui – Non. Explique.**

Non, tout n’est pas toujours vérifié.

|  |
| --- |
| **À quoi dois-tu faire attention quand tu t’informes dans les médias ?**  Vérifier les sources, faire des recherches, lire l’article en entier. |

***Exercice 24***

**Consignes :** lis ce document et à l’aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 24[[24]](#footnote-24) :**  Une naissance donne droit à une allocation de naissance et une adoption  à une prime d’adoption.  Presque tous les enfants qui vivent en Belgique ont droit aux allocations familiales. Il existe parfois un droit à un supplément d’allocations familiales, notamment pour les enfants atteints d’un handicap ou d’une affection et les enfants de personnes handicapées, d’invalides, de pensionnés et de chômeurs de longue durée. Les allocations familiales sont également majorées pour certaines familles monoparentales.  Le droit aux allocations familiales prend fin le 31 août de l’année au cours de laquelle l’enfant atteint l’âge de 18 ans. Sous certaines conditions, la durée peut être prolongée au-delà de 18 ans pour les étudiants, les jeunes sous contrat d’apprentissage, les demandeurs d’emploi et les enfants qui sont atteints d’un handicap ou d’une affection.  Pour des questions individuelles sur les allocations de naissance ou les allocations familiales, prenez contact avec la caisse d'allocations familiales (de votre employeur). |

**Questions :**

1. **Qu’est-ce qu’une allocation familiale ?**

Une allocation versée à presque chaque enfant pour la nourriture, les vêtements, l’éducation, les activités

1. **Est-ce que chaque enfant vivant en Belgique y a droit ? Oui – Non. Explique.**

Oui, presque tous les enfants qui vivent en Belgique ont droit à une allocation familiale.

1. **Est-ce que chaque enfant vivant en Belgique perçoit le même montant ? Oui – Non. Explique.**

Non, ce montant diffère selon le rand de l’enfant et selon son statut

1. **L’allocation familiale est-elle un droit en Belgique ? Oui – Non. Explique.**

Oui, presque chaque enfant vivant en Belgique y a droit.

1. **Selon la loi belge, est-il légal que Serge et sa famille perçoivent des allocations familiales ? Oui – Non. Explique.**

Oui, c’est un droit qui leur est accordé.

***Exercice 25***

**Consignes :** lis ce document et à l’aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 25[[25]](#footnote-25) :**  La famille Rénier, aux 31 enfants, se dit harcelée: "Nous ne sommes ni des profiteurs, ni des animaux"  Publié le **07 janvier 2015 à 09h24**  |  26565  |  La famille Rénier, célèbre pour compter 31 enfants, trois mamans et un seul père en son sein, vit un calvaire selon l'aîné, interrogé par les journaux de Sudpresse. Dans la rue, sur internet ou à l'école, les enfants de la famille carolo subissent un harcèlement au quotidien.  Nos confrères des journaux de Sudpresse ont pris des nouvelles de la famille Rénier, qui compte 31 enfants. Notre rédaction avait révélé le quotidien de cette famille nombreuse habitant Charleroi. Le reportage nous présentait le père, Serge, ses enfants (à l'époque, ils étaient 29) Christine, la femme de Serge et mère de 15 enfants, Carine la belle-sœur de Christine et maman de 6 bambins, et Judith, la concubine et mère de 8 enfants. Un choix de vie inhabituel qui avait suscité la surprise, l'émoi, parfois l'incompréhension. Quelques années plus tard, l'aîné de la famille dénonce les agissements dont ses frères et sœurs sont victimes.  **Frédéric ne se reconnait pas dans les choix de son père, mais demande le respect**  Selon Frédéric, les Rénier vivent aujourd'hui un calvaire: "*Ce qui me dérange profondément, ce*  *sont les insultes et les menaces, parfois très graves, dont font l'objet mes frères et sœurs"*, dit le plus âgé de la fratrie, qui précise d'emblée qu'il ne défend pas à tout prix les choix de vie de son père, dans lesquels il ne se reconnait pas.  "*C’est simple: les gens nous crachent dessus, nous insultent à longueur de journée,*dit-il dans les colonnes de La Nouvelle Gazette de Charleroi.*Certains de mes petits frères n’osent plus aller à l’école, tellement on leur en fait voir. ‘Ha, v’là les barakis de Marcinelle’. Le genre de phrase que les gens se disent lorsqu’on sort dans la rue"*.  Frédéric lance un appel au calme et revendique son droit (et celui de toute sa famille) au respect et à la dignité. *"Nous ne sommes ni des profiteurs, ni des animaux"*, a-t-il encore confié aux journaux de Sudpresse. |

**Questions :**

1. **De quoi parle cet article ?**

De la Famille Renier sui se fait persécuter par d’autres personnes.

1. **Ces comportements sont-ils légaux ? Oui – Non. Explique.**

Non, ce n’est pas légal.

1. **Peut-on, aujourd’hui, en Belgique, insulter quelqu’un dans la rue sur base de son opinion personnelle ? Oui – Non. Explique.**

Non, on ne peut pas. Ce n’est pas légal.

|  |
| --- |
| ***Extrait de la Déclaration Universelle des droits de l’homme[[26]](#footnote-26)***  *Article premier*  Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.  *Article 2*  1. Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. 2. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.  *Article 3*  Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. |

***Exercice 26***

**Consignes :** lis ce document et à l’aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 26[[27]](#footnote-27) :**  **Allocations familiales: "Il faut quitter le régime d'après-guerre"**  Par: rédaction  31/08/16 - 10h37  Source: BEL RTL  **Alors que la Flandre a décidé de réformer son système d'allocations familiales en versant la même somme pour chaque enfant, la Wallonie va-t-elle suivre le pas? Selon Maxime Prévot, il faut "revoir les choses"...**  Pour le vice-président du gouvernement wallon, "il faut quitter le régime d'après-guerre, qui avait pour vocation d'inciter à la natalité, il faillait repeupler", [a-t-il confié au micro de Martin Buxant sur les ondes de Bel RTL ce matin.](http://www.rtl.be/info/belgique/politique/allocations-familiales-en-wallonie-il-faut-quitter-le-regime-d-apres-guerre-ou-il-fallait-repeupler--847134.aspx) **Vers un modèle plus "soutenable"** Le bourgmestre de Namur, et ministre wallon des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine, souhaite trouver un modèle plus "soutenable" et considère que les allocations familiales ne doivent pas résoudre tous les problèmes de la précarité en Wallonie.  **Une allocation identique pour chaque enfant?** S'il n'annonce pas de mesure concrète pour le moment, Maxime Prévot évoque déjà l'idée de s'aligner sur la démarche flamande en égalisant le montant des allocations pour chaque enfant, ce qui constituerait une rupture avec le modèle en vigueur depuis longtemps, à savoir un montant plus important octroyé à la famille pour le troisième enfant. **120 euros par enfant?** Alors que la Flandre a fixé ce montant universel à 160€ par enfant, les rumeurs évoquent la somme de 120 euros en Wallonie, un chiffre que le ministre n'a pas souhaité confirmer sur le plateau de Bel RTL. |

**Questions :**

1. **Quel est le débat politique actuel à propos des allocations familiales ?**

La Flandre a réformé son système d’allocations et la Wallonie va peut-être faire pareil.

1. **Sur quel régime se base-t-on actuellement pour calculer les allocations familiales ?**

Sur le régime d’après-guerre, où il fallait repeupler la Belgique.

1. **Que propose Maxime Prévot ?**

Revoir les choses et proposer une allocation identique à chaque enfant

***Exercice 27***

**Consignes**: à l’aide d’internet, renseigne-toi sur le pays qui t’a été attribué. Fais des recherches sur la place de la famille dans ce pays.

Cette grille d’analyse ci-dessous peut t’aider dans tes recherches.

|  |
| --- |
| **Grille d’analyse :**   1. **Renseigne-toi sur le pays en général : son contexte géographique, politique et historique. Où se situe-t-il ? Quelle est son histoire ? Combien d’habitants composent ce pays ?** 2. **Renseigne-toi sur la place de la famille dans ce pays. Quel est le modèle familial qui prédomine ? La famille nucléaire ? La famille élargie ? La famille monoparentale ?** 3. **Renseigne-toi sur les convictions religieuses ou philosophiques du pays. Y-a-t-il beaucoup de mariages dans ce pays ? De divorces ? Est-il possible d’y avoir des enfants en dehors d’un mariage ?** 4. **Renseigne-toi sur la place de l’homosexualité dans ce pays. Deux personnes du même sexe peuvent-elles s’y marier ? Y adopter des enfants ? Que dit la loi ? Depuis quand ?** 5. **Renseigne-toi sur les règles d’alliance du pays. Quelle règle d’alliance peut-on retrouver dans ce pays ? La polygamie ? La monogamie ?**   **Sois précis dans tes réponses et vérifie tes sources !** |

***Exercice 28***

**Consigne**: en écoutant les exposés de chacun sur les différents pays, complète ce tableau récapitulatif.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Pays** | **Contexte général du pays** | **Modèle familial prédominant** | **Conviction religieuse et philosophique** | **Homosexualité** | **Règles d’alliance** |
| **Afrique du Sud (Laurie)** |  | 1. **La famille est très importante.** 2. **L’ukutwala (mariage forcé) existe.** 3. **La famille nucléaire** | **Religion chrétienne** | **Légal depuis le 30/11/2006 (1er pays à le légaliser en Afrique)** | **Polygamie** |
| **Cameroun (Clara)** | **Régime parlementaire Paul Biya, président depuis 1982** | **Famille nombreuse (mariage à partir de 14 ans)** | **Catholique** | **Pas légal : peine de prison** | **Polygamie autorisée + monogamie (la polyandrie n’est pas autorisée)** |
| **Angleterre (Diego)** | **Île au Nord-Ouest de la France**  **Monarchie constitutionnelle : reine Elisabeth II** | **45 % des mariages finissent en divorce** | **Catholique** | **Légal depuis le &7/07/2013** | **Polygamie illégale et punissable** |
| **Pays-Bas (Sarah)** | **Monarchie constitutionnelle parlementaire**  **Roi : William Alexander** | **Famille recomposée et élargie** | **Pas de religion d’état : catholique et protestant** | **Légal depuis 2001 – adoption acceptée depuis 2001** | **Monogamie** |
| **Portugal (Margaux)** | **République parlementaire et démocratique : Marcelo Rebelo de Sousa** | **Famille nucléaire et recomposée – moins de mariages que de divorce** | **Catholique** | **Légal depuis novembre 2013** | **Monogamie**  **Polygamie pas accordée** |
| **Italie (Dorine)** | **Pays d’Europe**  **République Démocratique** | **Famille très soudée**  **Famille osuche ou élargie** | **Religion chrétienne** | **Sujet tabou – mariage homosexuel accepté** | **Monogmamie** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

**Partie C**

***Exercice 29***

**Consignes** : lis ce graphique et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 29[[28]](#footnote-28) : les Français** |

**Questions :**

1. **Que nous apprend ce graphique ?**

Ce graphique nous parle de l’importance de certaines choses pour les personnes interrogées.

1. **Selon ce document, à quoi les personnes interrogées accordent-elles de l’importance aujourd’hui?**

À la famille, en premier.

1. **Y-a-t-il eu un changement de principes depuis 1990? Oui – Non. Explique.**

Non, la famille a toujours eu la première place.

1. **Selon ce graphique, est-ce que la famille est considérée comme quelque chose d’important pour les personnes interrogées ? Oui – Non. Explique.**

87 % des personnes interrogées la considèrent comme quelque chose de très important.

***Exercice 30***

**Consignes** : lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 30[[29]](#footnote-29) : tableaux de jeunesse – jamais sans ma famille**  D’après les enquêtes récentes sur les valeurs des Français, la famille est la première valeur des jeunes de 18 à 29 ans, avant le travail, les amis, et enfin la religion et la politique. Avec l’augmentation spectaculaire de la longévité, mais aussi la croissance générale des niveaux de vie, les liens intergénérationnels se sont beaucoup développés. |

**Questions :**

1. **Compare le document 29 et le document 30. Y a-t-il des concordances ? Oui – Non. Explique.**

Oui, la famille est la première valeur des Français.

1. **Les valeurs prônées par les adultes ne peuvent être partagées par les jeunes d’aujourd’hui. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, ces documents nous montrent qu’il peut y avoir des concordances.

1. **Les valeurs sont les mêmes pour tous. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, chacun a ses valeurs même si certaines sont partagées.

1. **Les jeunes d’aujourd’hui n’accordent pas d’importance à la famille. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, selon cette étude c’est leur première valeur.

***Exercice 31***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 31[[30]](#footnote-30) : pourquoi la famille est-elle redevenue aimable ?**  La « famille » arrive aujourd’hui en tête des « choses importantes » pour les Européens. Mais cette famille n’a plus grand-chose à voir avec la famille de jadis. Le modèle précédent a été contesté à partir de 1968, parce qu’il paraissait trop rigide, trop institutionnel, et trop inégalitaire.  Progressivement s’est mise en place une nouvelle référence, avec notamment la fin d’une stricte division du travail entre les sexes, le pouvoir des femmes avec leur maîtrise financière, corporelle et l’invention de l’autorité parentale conjointe, la reconnaissance des droits de l’enfant, la possibilité de se séparer, de divorcer, le droit de vivre en couple sans être marié, le droit de recomposer une nouvelle faille …  À la fin du 20ème siècle, cette flexibilité s’est encore accrue avec l’instauration du pacte civil de solidarité et le mariage pour tous quelle que soit l’orientation sexuelle. Le succès du pacs chez les hétérosexuels démontre le besoin d’une forme moins contraignante que le mariage, sans un rejet total de toute reconnaissance sociale. Aussi est-ce une erreur de penser que la famille resterait détestée. Au contraire, sa plasticité a permis une évolution et la voilà redevenue aimable. |

**Questions :**

* 1. **La famille d’aujourd’hui est la même que par le passé. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, le modèle a changé.

* 1. **La société actuelle est la même que dans les années 1960. Il n’y a pas eu de changement. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, une nouvelle réforme dans la société s’est mise en place : plus d’égalité.

* 1. **La famille aujourd’hui reste détestée. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, elle est aimée.

***Exercice 32***

**Consignes** : lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 32[[31]](#footnote-31) : Un espace où chacun se sent bien.**  Plus souple, plus tolérante, la famille n’est plus cet espace où l’on se sent « enfermé ».  Ainsi, lors d’un sondage, les personnes devaient indiquer quel était le mot qu’elles associaient le plus à la famille. Le classement des termes était le suivant : le « bonheur » obtient 35 %, suivi des « valeurs communes », (21%), du « partage » (17%) et de la « solidarité », très loin devant « les conflits » (2%), les « contraintes » (2%) et « les héritages » (1%). La famille est définie d’abord par une coloration heureuse.  En famille, on se sent bien, ou en tout cas, on doit se sentir bien.  (…)  La famille est aimable quand l’ambiance y est cool, pour reprendre une expression utilisée dans les entretiens par les jeunes. Les enfants n’aiment guère les parents qui ne pensent qu’à contrôler le travail scolaire, qui refusent une certaine convivialité. Ils attendent de leur mère, de leur père qu’ils ne les voient pas exclusivement sous les traits d’un élève. Ils rêvent que l’autorité soit atténuée pour que l’expression personnelle soit autorisée. |

**Questions :**

* + 1. **Selon les personnes interrogées, la famille est un espace où on se sent "enfermé". Vrai – Faux. Explique.**

Faux, elle est aujourd’hui synonyme de bonheur.

* + 1. **Pour les personnes interrogées, "famille" doit rimer avec "bonheur". Vrai – Faux. Explique.**

Vrai, c’est ce que les personnes interrogées ont dit.

* + 1. **Les enfants aiment que leurs parents les contrôlent. Vrai – Faux. Explique.**

Faux, ils préfèrent moins d’autorité et plus d’expression personnelle.

* + 1. **Aujourd'hui, les enfants aimeraient plus de liberté individuelle dans leur famille. Vrai – Faux. Explique.**

Vrai, ce sont les valeurs prônées par les enfants aujourd’hui.

***Exercice 33***

**Consignes** : lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 33[[32]](#footnote-32) : un lieu ouvert**  Même si les hommes et les femmes apprécient de se retrouver en couple, en famille, ils veulent que les liens conjugaux, les liens familiaux ne les errent pas trop, qu’ils restent « libres ensemble ».  Cette ouverture s’oppose à un des risques possibles, celui d’une famille qui enferme, qui étouffe, qui fait disparaître l’individu. (…)  Dans les plus jeunes générations, urbaines, on observe que cette demande se formule sous l’expression de «  ne pas se prendre la tête ». Cela signifie, pour eux, de ne pas projeter la relation de couple dans le futur, de ne pas attendre qu’elle soit conforme aux canons, de l’amour éternel.  Anne, une jeune femme de 22 ans, étudiante et en couple depuis quelques mois avec un autre étudiant, exprime ce souhait : « On est dans le même état d’esprit, on n’a pas envie de se prendre la tête. Enfin, c’est du sérieux, on y croit, mais on n’a pas envie de s’investir, de tirer des plans sur la comète. Voilà, on a envie de s’amuser, de faire la fête. »  L’absence d’engagement pour le futur est un mode normal de fonctionnement de relation. L’un et l’autre passent un contrat implicite : être avec, sans rien attendre. Ils veulent simplement vivre ensemble, et voir comment cela évolue. |

**Questions :**

1. **Aujourd'hui, les hommes et les femmes veulent une famille où chaque individu puisse s'exprimer. Oui – Non. Explique.**

Oui, être libres ensemble.

1. **Le couple d'aujourd'hui veut plus de liberté que dans le passé. Oui – Non. Explique.**

Oui on est dans une génération qui ne veut pas se prendre la tête.

1. **Deux valeurs se retrouvent actuellement dans le couple: la liberté et l'individu. Oui – Non. Explique.**

Oui, ce sont les deux valeurs actuelles.

***Exercice 34***

**Consignes :** observe ce document et à l'aide de celui-ci réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 34[[33]](#footnote-33) : 50 ans de réformes en France**  1967 : la loi Neuwirth autorise la contraception.  1970 : la puissance paternelle est remplacée par l'autorité parentale conjointe.  1972 : égalité des droits entre enfants, qu'ils soient issus de famille naturelle, légitime ou de couple adultérin.  1975 : la loi Veil légalise l'interruption volontaire de grossesse (IVG).  1987 : l'autorité parentale conjointe s'étend aux couples non mariés.  2002 : tout enfant doit pouvoir recevoir soit le nom de sa mère, soit le nom de son père, soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi par les parents. |

**Questions :**

* 1. **De quoi parle ce document ?**

De plusieurs réformes en France

* 1. **De quand datent ces réformes ?**

De 1967 à 2002

* 1. **Actuellement, une femme a-t-elle les mêmes droits qu'un homme sur l'autorité de ses enfants en France ?**

Oui, depuis 1987

* 1. **Depuis un demi-siècle, les lois sur la famille favorisent-elles plus l'homme ou la liberté individuelle ?**

La liberté individuelle de chacun peu importe le sexe

|  |
| --- |
| **Synthèse : partie C**  **Aujourd'hui, la famille incarne et transmet les valeurs de la société.**  **Dans la société industrielle et surtout post-industrielle, l'individualisme et la réalisation de soi sont plus importants. Chaque membre de la famille a sa propre vie et c'est la richesse des relations humaines qui donnerait de la valeur au milieu familial.** |

***Exercice 35***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 35[[34]](#footnote-34) :**  **Article 1er :**  Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. (…)  **Article 16 :**  (…) l’homme et la femme (…) ont des droits égaux au regard du mariage (…). Le mariage ne peut être conclu qu’avec le libre et plein consentement des futurs époux.  **Article 18 :**  Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction (…).  **Article 26 :**  Toute personne a droit à l’éducation. (…) L’éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales. (…). |

**Questions :**

1. **D’où vient ce document ?**

De la Déclaration Universelle des droits de l’Homme

1. **L’individu et la liberté de chacun ont beaucoup d’importance aujourd’hui. Vrai – Faux. Explique.**

Vrai, tous les êtres humains naissent libres et toute personne a les mêmes droits.

1. **À quels autres mots ce document accorde-t-il le plus d’importance ?**

À l’égalité, l’éducation, le respect des droits et libertés

***Exercice 36***

**Consignes :** lis ce document et, à l’aide de celui-ci, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 36[[35]](#footnote-35) :**  **Article 10 :**  (…) Les belges sont égaux devant la loi (…)  L’égalité des femmes et des hommes est garantie.  **Article 24 :**  §1er. L’enseignement est libre.  La communauté assure le libre choix des parents.  La communauté organise un enseignement qui est neutre.  La neutralité implique notamment le respect des conceptions philosophiques, idéologiques ou religieuses des parents et des élèves. (…)  §3. Chacun a droit à l’enseignement dans le respect des libertés et droits fondamentaux.  **Article 146ter :**  Il n’y a pas de mariage non plus lorsque celui-ci est contracté sans le libre consentement des deux époux et que le consentement d’au moins un des époux a été donné sous la violence ou la menace. |

**Questions :**

1. **D’où vient ce document ?**

De la Constitution Belge

1. **Mets en parallèle les documents 35 et 36. Quels sont les mots dans les textes qui te semblent les plus importants ?**

Egalité, liberté, enseignement (éducation), respect, droits

1. **Y-a-t-il pour toi d’autres mots qui te semblent importants ?**

Travail, respect, tolérance, solidarité, famille, épanouissement, autonomie

1. **Comment appelle-t-on ces choses auxquelles on accorde de l’importance ?**

Des valeurs

***Exercice 37***

**Consignes :** par groupe, observe les photos et range-les en deux séries. Ensuite, à l’aide du tableau ci-dessous et de ton cours, réponds aux questions de synthèse de la page 52.

|  |
| --- |
| **Document 37 :** |

|  |
| --- |
| **Questions de synthèse**   * 1. **Qu’est-ce qu’une valeur ?**   C’est quand on accorde de l’importance à quelque chose. Ce qui est posé comme quelque chose d’important d’un point de vue personnel ou selon la société et est donné comme un idéal à atteindre.   * 1. **Cite quelques valeurs auxquelles tu accordes de l’importance.**   L’égalité, la liberté, le respect, la solidarité, l’autonomie   * 1. **Est-ce que tout le monde partage les mêmes croyances et valeurs ? Oui – Non. Explique.**   Non, chacun est différent.   * 1. **Plusieurs pays ont signé la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme. Dès lors, y a-t-il des valeurs qui sont communes à ces pays ? Si oui, lesquelles.**   Oui, l’égalité, la liberté, l’éducation, le respect.   * 1. **Est-ce que la Belgique vit renfermée sur elle-même ou est-ce qu’elle partage des valeurs avec d’autres sociétés ? Oui – Non. Explique.**   Oui, elle partage des valeurs avec d’autres sociétés.   * 1. **Peut-on être en désaccord avec l’une ou l’autre valeur ? Oui – Non. Explique.**   Oui, cela eut se produire. On n’est pas obligé d’être d’accord avec tout.   * 1. **Qu’est-ce qu’une norme ?**   C’est une règle, un critère auquel se réfère tout jugement. C’est un ensemble de règles de conduite qui s’imposent à un groupe social.   * 1. **Peut-on être puni si on enfreint une norme juridique ?**   Oui, c’est la loi.   * 1. **Peut-on être en désaccord avec les normes juridiques ?**   Non.   * 1. **À quoi servent les normes et les valeurs ?**   À vivre ensemble |

**Partie D**

***Exercice 38***

**Consignes** : lis ce document et réponds ensuite aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 38 :**  Max a 19 ans et habite à Visé. Sa sœur jumelle, Charline, est partie avec un programme d'échange international pour aller étudier pendant un an à l'étranger. En échange, Max accueille dans sa famille un étudiant d'échange américain, Joël.  Joël aimerait beaucoup en savoir plus sur la culture de la Belgique. C'est pourquoi, ce samedi, Max a décidé de l'emmener visiter Bruxelles, la capitale du pays, afin de lui faire découvrir la culture belge. Max va alors s'improviser « guide d'un jour ».  Avant de démarrer la journée, Joël doit aller à la banque pour changer ses dollars américains. En Belgique, on paie en Euro et non en dollars.  Dans le train, Joël est étonné d'entendre que les appels pour les arrêts et arrivées en gare se font dans plusieurs langues. Max explique, alors, à Joël qu'on parle trois langues en Belgique : le néerlandais, le français et l'allemand.  Arrivé à midi, Max décide d'emmener Joël pour manger des moules frites, le plat caractéristique de la culture belge pour lui. Avec ce plat, il lui fait déguster une bière, « la boisson du pays, comme il dit.  Après ce repas, les voilà partis pour visiter le Manneken-Pis, la Grand-Place, la Cathédrale Saints Michèle et Gudule et l'Atomium. Ce sont trois monuments qui représentent pour Max la culture belge.  En se promenant dans les rues de Bruxelles, Max et Joël passent devant le Palais Royal. C'est alors que Max explique que nous sommes dans une démocratie. La Belgique est une monarchie constitutionnelle parlementaire fédérale. Le roi actuel est le roi Philippe et le Premier ministre Charles Michel.  Avant de rentrer, Max s'arrête pour un petit café spécialisé en chocolat belge afin que Joël découvre cette autre spécialité. |

**Questions :**

1. **Qu'est-ce qui représente la Belgique aux yeux de Max ?**

La monnaie, les langues, la nourriture, les monuments, la politique, les boissons

1. **A-t-il pu, en une journée, montrer à Joël toute la culture belge ? Oui – Non. Explique.**

Non, car la culture belge est grande et dépasse les frontières de Bruxelles.

1. **Est-ce que la culture belge ne se trouve que dans la capitale ? Oui – Non. Explique.**

.

Non, elle se trouve partout en Belgique, dans d'autres villes aussi.

***Exercice 39***

**Consignes**: lis ce tableau[[36]](#footnote-36) et réponds ensuite aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 39** |

**Questions :**

1. **Après avoir visité la cathédrale Saints Michel et Gudule, Joël pense que tous les Belges sont catholiques. A-t-il raison ? Oui – Non. Explique.**

Non, tous les Belges ne sont pas catholiques. Il y a aussi d'autres religions en Belgique.

1. **Tous les Belges croient-ils en la même religion ? Oui – Non. Explique.**

Non, certains sont athées, d'autres musulmans ou juifs.

1. **Combien de religions vois-tu sur ce tableau ?**

5: catholiques, musulmans, juifs, bouddhistes, autres chrétiens

***Exercice 40***

**Consignes**: lis ce document et réponds ensuite aux questions

|  |
| --- |
| **Document 40 :** Il est 7h30 quand Joël prend on bus pour aller à l'école. Une dame monte à l'arrêt suivant et vient s'asseoir à côté de lui. Son téléphone sonne. Elle décroche et répond. Joël est étonné car il ne reconnaît pas la langue parlée par la dame. Pour lui, ce n'est ni du français, ni du néerlandais, ni de l'allemand. Il ne comprend pas parce que Max lui a appris qu'il y avait trois langues officielles en Belgique. |

**Questions :**

1. **Joël pensait qu'on ne parlait que trois langues en Belgique. Avait-il raison ? Parle-t-on seulement trois langues en Belgique ? Oui – Non. Explique.**

Non, on parle aussi d'autres langues en Belgique : des langues étrangères mais aussi des dialectes comme le wallon par exemple.

1. **Que peux-tu dire à Joël ?**

Je peux lui expliquer qu'il y a trois langues officielles en Belgique mais qu'on y parle aussi d'autres langues.

1. **Est-ce qu'une même personne peut parler plusieurs langues à la fois ? Oui – Non. Explique.**

Oui, elle peut connaître plusieurs langues par ses parents par exemple si l'un ou l'autre a une autre nationalité.

1. **Que nous montrent ces deux documents ?**

Ces deux documents nous montrent que la culture montrée par Max ne représente pas toute la culture belge.

1. **Existe-t-il une seule culture belge ? Oui – Non. Explique.**

Non, il y a plusieurs cultures en Belgique.

***Exercice 41***

**Consignes** : lis ce document et réponds ensuite aux questions

|  |
| --- |
| **Document 41 : La culture française**  Il y a un fond de valeurs communes à l'Europe occidentale (la reconnaissance de la dignité de chaque être humain, la démocratie, l'équité et l'égalité, la volonté d'offrir à chacun un minimum vital, quelle que soit sa situation...) mais sur ce même fond, chaque pays adopte ses propres modes de fonctionnement et ne valorise pas exactement les mêmes réalités. Ainsi, la liberté d'expression est partout reconnue et garantie dans l'Europe communautaire, voire même dans les pays émergents de l'Europe centrale et orientale mais ce principe est incarné très différemment dans un pays à laïcité revendiquée comme la France, dans la Grèce où l'orthodoxie a un statut national et reste populaire, et dans une Angleterre avec une Église anglicane (Église chrétienne officielle en Angleterre) établie qui a largement perdu son pouvoir de contrôle social, d'autres Églises chrétiennes, minoritaires mais souvent dynamiques, et des formes de multiculturalisme exprimées dans l'espace public. [...]  Parce qu'elle est un pays de vieille tradition catholique, la France se caractérise par une valorisation forte des hiérarchies sociales que l'on peut observer aussi bien dans la culture bureaucratique (les administrations centrales fonctionnent avec le même sens de la hiérarchie que la structure catholique!) ou dans la management des organisations (la décentralisation et la réforme par le bas n'y dont pas facilement pratiquées), ou encore dans les relations au quotidien. Du fait de la matrice catholique de la culture, la France est aussi un pays où l'on attend beaucoup de l’État central : c'est lui qui doit résoudre les problèmes, on s'en remet facilement à ces décisions quitte à les critiquer sévèrement. Autrement dit, la France n'a jamais beaucoup valorisé les corps intermédiaires [...] La culture française n'est pas seulement le produit d'une matrice catholique. Elle est aussi un pays où la contestation du catholicisme a été très forte et a donné naissance à un contre-modèle laïque de valeurs sociales. L'homme éclairé et raisonnable, libéré de l'emprise des dieux et de la religion catholique, doit être respectueux de ses frère et solidaire d'autrui.  ARVAL, « La France dans l'Europe », in Les Valeurs des Français, Armand Collin, 2003 |

**Questions :**

1. **Est-ce que la Belgique vit refermée sur elle-même ou est-ce qu’elle partage des valeurs avec d'autres sociétés européennes ? Oui – Non. Explique.**

Non, elle partage des valeurs comme la démocratie, l'équité et l'égalité.

1. **Que partage la société belge avec la société française ?**

La reconnaissance de la dignité de chaque être humain, la démocratie, l’équité et l'égalité, le minimum vital pour chacun

1. **Quelles sont les valeurs que la France partage avec d'autres sociétés européennes ?**

La reconnaissance de la dignité de chaque être humain, la démocratie, l’équité et l'égalité, le minimum vital pour chacun

1. **Qu'est-ce qui différencie la société française des autres sociétés européennes ou, du moins, d'une partie d'entre elles ?**

La France se caractérise par une forte valorisation des hiérarchies sociales. De plus, elle revendique sa laïcité.

***Exercice 42***

**Consignes :** lis ces textes[[37]](#footnote-37), indique quelle différence est à l’œuvre dans ces différentes rencontres interculturelles et réponds ensuite aux questions en bas de la page.

|  |
| --- |
| **Document 42A :** Julie s’offusque et se sent délaissée parce que Laïla, son amie musulmane refuse de prendre un café avec elle. Laïla observe le jeûne du ramadan, qui s’effectue du lever au coucher du soleil durant le neuvième mois du calendrier arabe. |

**Différence** : croyances et pratiques religieuses

|  |
| --- |
| **Document 42B :** Les couples Huang et Tremblay sont des amis de longue date. Les Huang invitent régulièrement les Tremblay au restaurant, comme le veut la coutume chinoise, tandis que les Tremblay préfèrent recevoir leurs amis à manger à la maison. |

**Différence**: codes de politesse

|  |
| --- |
| **Document 42C :** Mathis, établi en Argentine depuis quelques mois, s’étonne de la période d’attente avant que ne débute une réunion importante. Il remarque qu’au Québec, les réunions commencent généralement à l’heure fixée tandis que dans son nouvel environnement, elles débutent lorsque tous les participants sont arrivés et sont prêts à commencer. |

**Différence** : perception du temps et de l'espace

|  |
| --- |
| **Document 42D :** Chaque jour, Aminata est en charge du ménage de la maison, d’aller puiser de l’eau, d’aller chercher le bois pour la cuisson, de préparer les repas, de s’occuper de ses jeunes frères et sœurs. Elle sort rarement de la maison, sauf pour aller faire le marché. |

**Différence** : rôle et statut de la femme

|  |
| --- |
| **Document 42E :** Les parents de Julia sont tolérants et lui laissent faire ses propres expériences tandis que ceux de Patricio le punissent plus sévèrement lorsqu’il ne se comporte pas selon leurs indications. |

**Différence** : façon d'éduquer les enfants

**Questions :**

1. **Est-ce que les différences mises en avant dans ces rencontres interculturelles sont d'une seule nature ? Oui- Non. Explique.**

Non, elles sont de 5 natures différentes.

1. **N'existe-t-il qu'une seule culture au sein d'un même pays ? Oui- Non. Explique.**

Non, on voit qu'il y a des différences dans un même pays, comme pour les croyances.

***Exercice 43***

**Consignes** : lis ces documents[[38]](#footnote-38) et réponds ensuite aux questions

|  |
| --- |
| **Document 43A :** Les Inuits au moins 10 expressions différentes (mots seuls) pour "neige", et les Zulus connaissent 39 expressions différentes pour "vert". Dans les pays arabes les odeurs des condiments sont souvent perçues de manière plus différenciée qu’aux Etats-Unis. |

|  |
| --- |
| **Document 43B :** La perception du temps en Chine et au Japon est plutôt orientée vers le passé (ancêtres, valeurs). Dans les pays méditerranéens et l’Amérique du sud, l’orientation est plutôt vers le présent. Les Etats-Unis et l’Europe centrale sont plutôt orientés vers le futur (le degré d’industrialisation détermine souvent une orientation vers le futur). |

|  |
| --- |
| **Document 43C :** En Belgique, un mouvement de tête de droite à gauche signifie une négation tandis qu'un hochement de tête de haut en bas signifie une affirmation. En Inde, c'est le contraire. En Inde, un mouvement de tête de droite à gauche signifie une affirmation, tandis qu’un hochement de tête de haut en bas signifie une négation. |

|  |
| --- |
| **Document 43D :** Le pouce en haut signifie en Amérique du sud "tout est en ordre”. En Europe centrale il a en plus la signification de "un”. Dans les pays arabes, il représente une insulte à caractère sexuel. |

|  |
| --- |
| **Document 43E :** Au Japon, le sourire/rire peut aussi être un signe d’embarras et de confusion. Dans les réunions, on aime avoir des pauses sans parler, même pendant plusieurs minutes. En Europe et en Amérique, ces comportements provoquent plutôt de l’incertitude. |

|  |
| --- |
| **Document 43F :** Lorsque l’on est invité et que l’on part immédiatement après le dîner, cela signifie en Chine que l’on a bien aimé ce dernier (attendre encore mènerait les hôtes à penser que l’on n’a pas assez mangé). Cependant, au Canada, aux Etats-Unis et dans divers pays européens, on s’attend à ce que l’invité reste encore pour discuter, et l’on penserait, s’il partait tout de suite, qu’il n’était venu que pour manger. |

**Questions**

1. **Que nous apprennent ces textes ?**

Un geste peut avoir une autre signification dans un autre pays.

1. **Est-ce que tout le monde a les mêmes croyances dans le monde entier ? Oui – Non. Explique.**

Non, ces documents nous montrent que les croyances diffèrent d'un pays à l'autre.

1. **Est-ce qu'il existe une seule culture commune au monde entier ? Oui – Non. Explique.**

Non, cela diffère d'un pays l'autre. Nous, Belges, nous n'avons pas la même culture que les chinois par exemple.

1. **Est-ce que tout le monde partage les mêmes croyances et valeurs ? Oui – Non. Explique.**

Non, cela peut varier d'un pays à l'autre.

***Exercice 44***

**Consignes**: lis ce document[[39]](#footnote-39) et réponds ensuite aux questions

|  |
| --- |
| **Document** 44 : **Ces mots français qui viennent de l'arabe**  Publication: 04/10/2013 08h09 CEST Mis à jour: 03/12/2013 11h12 CET  LANGUE FRANÇAISE - Bien des mots courants en français viennent à notre insu des langues arabe, persane et turque. Ils reflètent les richesses des civilisations islamiques, dans les sciences (le mot chiffre vient de sifr, qui signifie en arabe "vide, néant", à propos du zéro), dans la connaissance des animaux (la girafe, le chacal, parmi beaucoup d'autres) ou des plantes (tel le lilas, qu'on croirait français).  La musique arabe a fourni la guitare et le luth - le même mot que oud). Tissus et vêtements ne sont pas en reste: satin, percale, gilet, jupe en sont témoins. Parmi les couleurs, l'azur, le carmin (de kirmiz, le "kermès").  Il ne faudrait pas oublier le commerce, avec magasin (mahzen), dont les Anglais ont fait magazine, ou bien tarif, ni s'étonner que l'amiral soit un émir, ou que, si notre bol vient de l'anglais, nos tasses sont arabo-persanes. Et qui ressent encore que divan et douane convoquent la Perse, l'Empire ottoman et les Arabes, en un même vocable à multiples facettes, de la poésie à l'administration et au mobilier?  Ces civilisations orientales sont présentes, secrètement, dans nombre de nos manières de dire. Les mots adorent voyager; ceux qui sont venus de cet Orient se sont acclimatés avec bonheur dans bien des langues d'Occident: italien, espagnol, français, anglais, sans frontières. |

**Questions :**

1. **Est-ce que cela veut dire que la Belgique ne partage rien avec d'autres pays ? Oui – Non. Explique.**

Non, la langue française, langue parlée en Belgique, par exemple partage des mots avec d'autres langues.

1. **Que nous apprend ce document sur la langue française ?**

Qu'elle n'est pas vierge. Elle a des mots qui viennent de la langue arabe, persane et turque.

|  |
| --- |
| **Faire le point avant d'aller plus loin :**  **Consigne** : réponds à ces questions avant de continuer la suite des exercices   1. **Qu'est-ce que la culture ?**   C'est un ensemble de valeurs et de croyances. La culture est un ensemble de normes et de valeurs propre à un groupe social. Cela signifie que chaque société possède une culture.  Exemples de culture : la culture belge, la culture française, la culture québécoise où on commence les réunions à l'heure.   1. **Quelles sont les caractéristiques d'une culture ?**   La langue, la religion, les croyances, les institutions, les lois, les valeurs, les modes de vie, les perceptions du temps, les codes de politesse, la façon d'éduquer les enfants, le rôle et statut de la femme, les rapports de force, les rapports dans la famille.   1. **Comment se transmet une culture ?**   Par la famille, par l'école, par les amis, par les pairs et par les médias.  Elle se transmet par oral ou par écrit. Elle se transmet par inculcation ou par imprégnation.   1. **À quoi sert la culture ? Qu'est-ce qu'elle permet à l'individu de faire ?**   Elle sert à s'intégrer à une société dans un groupe. L'individu possède les mêmes valeurs et normes que les autres membres du groupe. Cela permet aussi à l'individu d'agir en relation avec les autres mais aussi de se distinguer des membres des autres groupes.   1. **Combien de cultures existent-ils ?**   Il en existe une infinité. Il en existe beaucoup. C'est impossible à chiffrer.   1. **Est-ce qu’un homme naît avec sa culture ? Oui – Non. Explique.**   Non, elle s'apprend tout au long de notre vie. |

***Exercice 45***

**Consignes**: lis ce document et réponds ensuite aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 45 :** ***Une tentative d'ethnocide : le témoignage d'un jeune indien***  Au début du XXème siècle aux Etats-Unis, les écoles pour les Indiens étaient des sortes de casernes, soumises à une discipline militaire, avec appel quatre fois par jour. On devait se tenir au garde-à-vous et marcher au pas. Ceux de l'administration voyaient là le meilleur moyen de nous détourner de notre destin d'Indiens. Il nous était interdit de parler notre langue ou de chanter nos chansons. En cas de désobéissance, il fallait aller au coin, ou face au mur, les bras croisés dans le dos, le nez et les genoux contre le plâtre. Certains maîtres nous donnaient des coups de règle sur les doigts. Il y avait les règles avec des clous en cuivre. Pourtant ils n'ont quand même pas réussi à faire de moi quelqu'un d'autre. Ils ont pu m'obliger à m'habiller comme un Blanc, mais sur ce qu'il y avait à l'intérieur de la chemise et du pantalon ils n'ont rien pu.  J'ai d'abord été dans une classe dirigée par un homme, et c'était une classe effrayante. Tous les visages des élèves offraient la même expression : autant de têtes de bois. Je me rendis compte que pour moi il en était de même. Je ne pouvais rien exprimer dans la langue de l'homme blanc, je ne comprenais rien à ces façons d'agir. Je croyais que tout le monde avait de l'argent à volonté. Le maître, lui, ne savait pas un mot d’Iakota (Langue des Sioux). J'étais pétrifié [...]  Au bout de quelques temps, ma peur se dissipa un peu et l'audace me revint. Je donnais au maître les noms grossiers qu'il y avait dans ma langue, en lui souriant de toutes mes dents. Rayonnant, il me tapotait la tête avec affection, croyant à des compliments de ma part.  T. Ushte, R. Erdoes, *De Mémoire indienne*, coll. « Terre humaine », Plon, 1977 |

**Questions :**

1. **Décris les relations entre la culture indienne et la culture américaine.**

Les relations entre la culture indienne et la culture américaine n'étaient pas très bonnes. Les Américains ne prenaient pas en compte la culture des Indiens.

1. **Dans ce début du XXème siècle aux Etats-Unis, les Indiens ont-ils leur mot à dire face aux Américains ? Oui – Non. Explique.**

Non, les Indiens ne pouvaient rien dure. Il leur était interdit de parler leur langue.

1. **Les Indiens pouvaient-ils s'exprimer dans ces écoles pour Indiens du début du XXème siècle aux Etats-Unis ? Oui – Non. Explique.**

Non, ils ne pouvaient pas s'exprimer dans leur langue. Ils étaient punis en cas de désobéissance.

1. **S'ils voulaient parler, dans quelle langue devaient-ils le faire ?**

S'ils voulaient, ils devaient parler dans la langue des Blancs : l'anglais.

1. **Que nous montre ce texte sur les contacts entre cultures ?**

Ce texte nous montre qu'il n'y a pas toujours échange de cultures, il peut aussi y avoir destruction.

|  |
| --- |
| **Que retiens-tu de cette rencontre interculturelle ?**  Je retiens de ces rencontres interculturelles qu'il n'y a pas forcément mélange ou échange de cultures. Ici, on voit qu'il y a plutôt destruction des aspects culturels. Une culture veut s'imposer et dominer le reste de la population.  Les Américains ne prennent pas en compte les aspects culturels des Indiens. |

***Exercice 46***

**Consignes :** lis ce document et réponds ensuite aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 46 :** Bernard, né à Mascara (Algérie), cadre d'entreprise aujourd'hui raconte :  « De notre vie en Algérie, nous avons rapporté des techniques innovantes pour la culture de la vigne avec l'importation de nouveaux cépages plus résistants et la réfrigération du vin. Le couscous et les pâtisseries typiques étaient aussi dans nos bagages... la place de la famille au sens large et l'importance du groupe sur l'individu sont restées gravés dans notre manière de vivre. Nous avons laissé en Algérie notre langue et nos pratiques occidentales avec l'industrialisation pour une meilleure rentabilité, l'école obligatoire pour lutter contre illettrisme, le développement de l'hygiène avec la création de dispensaires, la nomination d'infirmières scolaires. [...] Il y a eu un réel échange entre nos cultures. »  *Entretien avec Bernard Moscou, Breal, 2005* |

**Questions :**

1. **D'après le récit de Bernard, quels sont les traits culturels que les Algériens ont apportés à la culture française ?**

La culture de la vigne, le couscous et les pâtisseries typiques.

1. **Cet échange a-t-il été à sens unique ? Oui – Non. Explique.**

Non, les Algériens et les Français ont échangé mutuellement leurs cultures

1. **D'après le récit de Bernard, quels traits culturels ont été apportés par les Français aux Algériens ?**

Une meilleure rentabilité de l'industrialisation, l'école obligatoire pour lutter contre l'illettrisme et le développement de l'hygiène

1. **La rencontre entre ces deux populations a-t-elle entraîné des changements sur la culture algérienne d'origine ? Oui – Non. Explique.**

Oui, Cela a provoqué des changements dans la culture algérienne. La culture algérienne a pris des aspects culturels de la culture française.

|  |
| --- |
| **Réponds à ces questions avant d’aller plus loin.**  **Les groupes d'individus sont-ils pourvus de cultures différentes ? Oui – Non. Explique.**  Oui, les individus ont des cultures différentes.  **Ont-ils souvent l'occasion d'entrer en contact ? Oui – Non. Explique.**  Oui, ils ont souvent le cas d'entrer en contact comme Mohammed et Clara ou les immigrés et la société d'accueil.  **La rencontre entre deux cultures peut-elle entraîner des changements dans leurs cultures respectives ? Oui – Non. Explique.**  Oui des changements culturels peuvent se produire. La culture algérienne de Bernard a subi des changements en étant en contact avec la culture française.  **La rencontre de cultures peut-elle entraîner la destruction culturelle systématique d'un peuple ? Oui – Non. Explique.**  Elle ne peut pas entraîner la destruction systématique mais une destruction culturelle peut se produire. C'était le cas des Indiens avec les Américains au début du XXème siècle.  **Des populations peuvent-elles vivre ensemble malgré leurs différences ? Oui – Non. Explique**.  Oui, leurs différences respectives ne les empêchent pas de vivre ensemble. |

***Exercice 47***

**Consignes** : lis ce document et réponds ensuite aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 3 :** Mohammed est d'origine algérienne et est de confession musulmane. Clara est d'origine française et juive. Ensemble, ils décident de se marier. Il est, cependant, indispensable pour eux de prendre en compte les convictions de l'un et de l'autre. Ce qu'ils veulent, c'est que leur quotidien soit approprié à leurs deux pratiques, leurs deux philosophies. De plus, le couple aimerait avoir des enfants. Ils ne veulent pas imposer de religion à leurs enfants. Ce qu'ils aimeraient c'est que leurs enfants retiennent le positif de chacune de leurs deux pratiques. |

**Questions :**

1. **Que nous montre ce texte ?**

Ce texte nous montre que des personnes de cultures différentes peuvent s'entendre et vivre ensemble.

1. **Est-il possible d'être porteur d'un modèle culturel mixte ? Oui – Non. Explique.**

Oui, c'est l'exemple de l'enfant de Mohammed et Clara : il sera porteur d'une double culture (musulmane et juive).

1. **Est-il possible d'être porteur d'un mélange des deux cultures de nos parents ? Oui – Non. Explique.**

Oui, c'est l'exemple de ces enfants dont les parents ont deux religions différentes. Les enfants se construiront sur base d'un mélange de ces deux cultures.

|  |
| --- |
| **Synthèse**  **Les pratiques des étrangers sont-elles contraires à celles des Belges ou des Français ? Oui – Non. Explique.**  Non, elles sont différentes mais cela ne veut pas dire qu'elles sont contraires. On peut quand même vivre ensemble même si on a des pratiques différentes.  **Les pratiques religieuses, les codes de conduite, les rapports d'autorité dans la famille des étrangers sont-ils incompatibles avec la culture belge ou française ? Oui – Non. Explique.**  Non, les pratiques des étrangers sont différentes mais elles ne sont pas incompatibles. Les Belges, Français et étrangers peuvent vivre ensemble.  **Un mélange de culture peut-il se produire ? Oui – Non. Explique.**  Oui, c'est déjà le cas pour certaines cultures. Les cultures se rencontrent. C'est d'ailleurs l'exemple de Mohammed et de Clara qui partagent deux religions différentes au sein de leur foyer. |

***Exercice 48***

**Consignes** : lis ce document et réponds ensuite aux questions.

|  |
| --- |
| **Document 48** : **Les sous-cultures**  Les études de communauté ont abouti à la création d'un concept qui va connaître un grand succès : le concept de « sous-culture » (le terme de « subculture » lui est parfois préféré pour éviter le contresens qui pourrait résulter de la confusion entre sous-culture et culture inférieure). La société américaine étant socialement diversifiée, chaque groupe social participe d'une sous-culture particulière. Les sociologues distinguent donc des sous-cultures selon les classes sociales, mais aussi selon les groupes ethniques.  Certains parlent même de sous-cultures de délinquants, des homosexuels, des pauvres, des jeunes, etc. Dans les sociétés complexes, les différents groupes peuvent avoir des modes de penser et d'agir caractéristiques, tout en partageant la culture globale de la société qui, de toute façon, du fait même de l'hétérogénéité de la société, impose aux individus des modèles plus souples et moins contraignants que ceux des sociétés « primitives ».  Sur un autre-plan, les phénomènes dits de « contre-culture » dans les sociétés modernes, comme par exemple ; le mouvement hippie « dans les années soixante et septante, ne sont en fait qu'une forme de manipulation de la culture globale de référence à laquelle ils prétendent  s'opposer : ils jouent sur son caractère problématique et hétérogène. Loin d'affaiblir le système culturel, ils contribuent à le renouveler à développer sa dynamique propre. Un mouvement de « contre-culture » ne produit pas une culture alternative à la culture qu'il dénonce. Une contre-culture n'est jamais, en définitive, qu'une sous-culture.  D. Cuche, *La Notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, 2001 |

**Questions :**

1. **Peut-il exister plusieurs cultures dans une même culture ? Oui – Non. Explique.**

Oui et c'est ce qu'on appelle des sous-cultures. Les cultures sont diversifiées.

1. **Comment nomme-t-on alors ces cultures ?**

On les nomme alors sous-cultures ou subculture en anglais.

1. **Le terme de « subculture » est plus souvent préféré à celui de sous-culture. Pourquoi ?**

Parce que le terme sous-culture pourrait faire penser à une culture inférieure. On ne retrouve pas cette connotation dans le terme subculture.

**Partie E**

***Exercice 49***

**Consigne :** à l’aide des documents ci-dessous[[40]](#footnote-40), identifie les différentes fonctions de la famille aujourd’hui.

|  |
| --- |
| **Document 49A :**  La famille transmet à l'enfant, dès son plus jeune âge, le langage et les codes sociaux les plus élémentaires (apprendre à manger « correctement » par exemple), mais aussi les valeurs et les normes qui l'aideront ensuite à développer des relations sociales. Elle joue donc un rôle important dans la socialisation. Mais elle transmet aussi bien d'autres choses : du patrimoine économique, culturel, et des liens affectifs qui, en retour, participent aussi de la socialisation des individus... |

Fonction : une fonction de transmission

|  |
| --- |
| **Document 49B :**  Aujourd’hui, dans les sociétés industrialisées, la famille est surtout un lieu de consommation de biens. La famille achète nourriture, loisirs, vêtement qui sont produits ailleurs. |

Fonction : une fonction économique

|  |
| --- |
| **Document 49C :**  Les enfants naissent au sein d’une famille et sont pris en charge par le groupe familial.  Grâce à cette fonction, la population se renouvelle. |

Fonction : une fonction de procréation

|  |
| --- |
| **Document 49D :**  La famille protège les enfants et les éduque en leur transmettant les règles et les valeurs dominantes de la société. La famille est aussi un lieu d’entraide et de solidarités matérielles et affectives. Elle génère du lien social y compris entre plusieurs générations. |

Fonction : une fonction de socialisation

|  |
| --- |
| **Document 49 E :**  La famille est synonyme de refuge, de sécurité. Elle garantit à toute personne un bien être en la soutenant face aux aléas de la vie. Elle contribue à son épanouissement. |

Fonction : une fonction psycho-affective (de protection et affective)

**Conclusion**

***Exercice 50***

**Consigne :** à l’aide du document, réponds aux questions ci-dessous.

|  |
| --- |
| **Document 50[[41]](#footnote-41) :**  Le Petit Larousse de 1999 définit la famille **comme « l’ensemble formé par le père, la mère et les enfants ».** |

**Questions**

* 1. **Est-ce que les différents types de famille vus ensemble au cours se retrouvent dans cette définition ? Oui – Non. Explique.**

Non, cette définition décrit uniquement la famille nucléaire.

* 1. **Si tu tiens compte des changements de société actuelle, peux-tu dire que cette définition est complète ? Oui – Non. Explique.**

Non, elle ne représente qu’un type de famille. La société occidentale s’est modifiée au cours des années.

* 1. **Est-ce qu’elle regroupe dans une phrase les différents types de famille que l’on a abordés ensemble ? Oui – Non. Explique.**

Non, elle ne regroupe que la famille nucléaire.

* 1. **Es-tu d’accord avec cette définition ? Oui – Non. Explique.**

Non car elle ne représente pas l’entièreté des familles existantes aujourd’hui.

* 1. **Quelle autre définition de la famille pourrais-tu donner ?**

La famille pourrait être définie comme l’ensemble des personnes unies par des liens de parenté ou d’alliance.

***Synthèse finale***

**Consigne :** à l’aide de l’entièreté de ton cours, complète cette synthèse. Sois précis(e).

|  |
| --- |
| **Synthèse : la famille**  ***Au sens large, la famille désigne l’ensemble des personnes unies par des liens de parenté (c’est-à-dire toutes les personnes liées par des relations de filiation et/ou alliances).***  ***La famille est une institution : elle est caractérisée par des règles, des pratiques, des valeurs qui structurent la vie sociale.***  **Partie A**   1. **L’organisation de l’institution familiale dans nos sociétés occidentales s’est modifiée au cours du temps.**   **Quels sont les différents types de famille que l’on a abordés ensemble ?**   1. La famille souche (aussi appelée famille élargie) : famille comprenant enfants, grands-parents, petits-enfants, collatéraux, etc. 2. La famille nucléaire : famille comprenant un couple et ses enfants. 3. La famille monoparentale : un parent isolé avec un ou plusieurs enfant(s). 4. La famille recomposée : famille nucléaire construite par des parents divorcés et leurs enfants respectifs et/ou communs. 5. La famille homoparentale : famille où les deux parents sont du même sexe.   **Partie B**   1. **La famille est présente sous des formes diverses dans toutes les sociétés et chaque société définit les formes et les règles.**   **Les règles d’alliance diffèrent selon les sociétés :**   1. La monogamie : une personne ne peut avoir qu’un(e) conjoint(e) 2. La polygamie : une personne peut contracter plusieurs mariages simultanés   **Partie C**   1. **La famille incarne et transmet les valeurs de la société** 2. **Qu’est-ce qu’une valeur ?**   C’est quelque chose qui est posé comme important d’un point de vue ou selon la société et est donné comme un idéal à atteindre qui va orienter notre vie.   1. **Quelles sont les deux valeurs qui semblent les plus importantes dans la famille aujourd’hui ?**   La liberté et l’individualisme   1. **Est-ce que tout le monde a les mêmes croyances et valeurs ? Oui – Non. Explique.**   Non, on est tous différents mais plusieurs personnes peuvent partager certaines croyances et valeurs.   1. **Qu’est-ce qu’une norme ?**   C’est une règle, un critère auquel se réfère tout jugement.  C’est un ensemble de règles de conduite qui s’impose à un groupe social.   1. **Quelle est la différence entre une norme et une valeur ?**   Les normes sont des règles de vie en société. Ces normes sont juridiques et sociales et doivent être respectées sous peine de sanctions. Les valeurs, quant à elles, ne sont pas punissables, elles sont abstraites et peuvent être traduites concrètement par des normes.  **Partie D**   1. **La famille reste un lieu de référence active très important pour les individus. Elle est un refuge : c’est là que se construisent pour beaucoup de jeunes, les liens affectifs et leurs projets de vie.**   **Les familles ont un rôle par rapport à la culture : celui de la transmettre.**   1. **Qu’est-ce que la culture ?**   C’est un ensemble de valeurs et de croyances. C’est un ensemble de normes et de valeurs propre à un groupe social.   1. **Est-ce que la culture se transmet uniquement par la famille ? Oui – Non. Explique.**   Non, elle se transmet également par l’école, les mais, les pairs, les médias.  Elle se transmet par oral ou par écrit.   1. **Est-ce qu’un homme naît avec sa culture ? Oui – Non. Explique.**   Non, on ne naît pas avec. La culture s’apprend tout au long de notre vie.   1. **Sommes-nous tous pourvus de la même culture ? Oui – Non. Explique.**   Non, nous sommes tous pourvus de cultures différentes.   1. **Pouvons-nous vivre ensemble malgré nos différences ?**   Oui, nos différences respectives ne nous empêchent pas de vivre ensemble.  **Partie E**   1. **La famille en tant qu’institution incarne cinq fonctions essentielles. Lesquelles ?** 2. **Une fonction de procréation** : les enfants naissent et sont pris en charge par le groupe familial. Grâce à cette fonction, la population se renouvelle. 3. **Une fonction économique** : la famille est un lien de consommation de biens (nourriture, loisirs, vêtements, produits venant d’ailleurs) 4. **Une fonction de transmission :** la famille transmet (héritage) aux enfants non seulement des biens économiques mais aussi un capital social et culturel. 5. **Une fonction psycho-affective :** de protection et affective : la famille protège les enfants. Elle est un lieu d’entraides, de solidarités, de refuges et de sécurité. 6. **Une fonction de socialisation :** la famille éduque les enfants en leur transmettant les règles et les valurs dominantes de la société.   **Conclusion**  **Quelle définition complète de la famille actuelle pourrais-tu donner ?**  La famille est un ensemble de personnes unies par de liens de parenté (c’est-à-dire toutes les personnes liées par des relations de filiation et/ou d’alliance). |

**Annexes**

|  |
| --- |
| **Annexe 1 : le mariage homosexuel en Europe[[42]](#footnote-42)** |

|  |
| --- |
| **Annexe 2 : la pénalisation de l’homosexualité dans le monde** |

|  |
| --- |
| **Annexe 3 : droits LGBTI dans le monde[[43]](#footnote-43)** |

1. Direction générale statistiques et informations économiques, « Mariages et divorces 1830 – 2011 » sur <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/mariage_divorce_cohabitation/> [↑](#footnote-ref-1)
2. Statistics Belgium, « Naissance et fécondité », sur <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/organisation/statbel/diffusion/statbel/a_la_une_archives/a_la_une_2012/pres_de_la_moitie_des_enfants_naissent_en-dehors_du_mariage.jsp> [↑](#footnote-ref-2)
3. Direction générale Statistique et Information économique, « Ménages privés par taille en Wallonie et en Belgique » sur <http://www.iweps.be/menages-prives-par-taille-en-wallonie-et-en-belgique> [↑](#footnote-ref-3)
4. Plate-forme créances alimentaires, « SECAL : un rempart contre la précarité des familles monoparentales ? », Communiqué de presse à l’occasion de la journée internationale pour l’élimination de la pauvreté, 17 octobre 2010 sur viefeminie.be [↑](#footnote-ref-4)
5. <http://www.ggps.be/doc/ggp_belgium_paper_series_6-fr.pdf> [↑](#footnote-ref-5)
6. D’après [www.citoyenparent.be](http://www.citoyenparent.be) [↑](#footnote-ref-6)
7. D’après intervention de Melchior Wathelet – Colloque FRB « Les enfants et les jeunes dans les familles recomposées », Fondation Roi Baudoin, Bruxelles, 6 novembre 2008 [↑](#footnote-ref-7)
8. D’après Institut Thomas More, « Mariage entre personnes du même sexe, adoption, PMA, GPA. Analyse comparative dans les 27 pays de l’Union européenne », *Note de Benchmarking n°15*, janvier 2013 [↑](#footnote-ref-8)
9. Journet Nicolas, « Métamorphoses de la parenté », Sciences Humaines, Janvier 2014, n° 255, p. 50. [↑](#footnote-ref-9)
10. https://www.youtube.com/watch?v=9zvlKa4sdnw [↑](#footnote-ref-10)
11. http://www.rtl.be/info/monde/international/la-manif-pour-tous-presente-ses-propositions-a-l-approche-de-son-universite-d-ete-850570.aspx [↑](#footnote-ref-11)
12. http://www.egalitedeschancesbruxelles.irisnet.be/fr/glossary/loi-anti-discrimination-du-10-mars-2007/ [↑](#footnote-ref-12)
13. D’après MOLENAT X., « Les familles homoparentales », in Sciences Humaines, n° 245, février 2012, p. 20. [↑](#footnote-ref-13)
14. http://www.vosquestionsdeparents.fr/dossier/542/homoparentalite-temoignage-dun-couple [↑](#footnote-ref-14)
15. http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/societe/201405/17/01-4767718-homoparentalite-laissez-nous-changer-nos-couches.php [↑](#footnote-ref-15)
16. D’après DORTIER, J-F., La famille aujourd’hui : Bouleversements et recomposition », in *Sciences Humaines*, Familles, éd. Sciences Humaines, Auxerre, 2002, pp. 1 à 7. [↑](#footnote-ref-16)
17. Article 147 du Code civil et 391 du Code pénal. http://www.actualitesdroitbelge.be/droit-de-la-famille/droit-de-la-famille-abreges-juridiques/la-reconnaissance-en-belgique-d-un-mariage-polygame-celebre-a-l-etranger/la-reconnaissance-en-belgique-d-un-mariage-polygame-celebre-a-l-etranger [↑](#footnote-ref-17)
18. http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/polygamie/62306 [↑](#footnote-ref-18)
19. http://www.20minutes.fr/monde/1756391-20151227-chine-met-officiellement-fin-politique-enfant-unique [↑](#footnote-ref-19)
20. http://www.liberation.fr/planete/2015/10/27/la-polyandrie-une-solution-pour-la-chine\_1409335 [↑](#footnote-ref-20)
21. http://www.france24.com/fr/20130826-kenya-mariage-deux-hommes-femme-polyandrie-sylvester-mwendwa-elijah-kiman-mombasa [↑](#footnote-ref-21)
22. http://www.lanouvellegazette.be/1163319/article/2014-12-04/la-plus-grande-famille-de-belgique-vit-a-marcinelle-serge-regnier-a-trois-maison [↑](#footnote-ref-22)
23. http://www.lanouvellegazette.be/1160714/article/2014-12-01/un-record-pour-serge-a-marcinelle-avec-31-enfants-sa-famille-touche-7500-euros-d [↑](#footnote-ref-23)
24. http://dg.famifed.be/fr/familles/allocations-familiales-de-base-et-suppl%C3%A9ments/allocations-familiales-de-basehttp://www.belgium.be/fr/famille/enfants/allocations\_familales\_et\_de\_naissance [↑](#footnote-ref-24)
25. http://www.rtl.be/info/regions/hainaut/la-famille-renier-aux-31-enfants-se-dit-harcelee-nous-ne-sommes-ni-des-profiteurs-ni-des-animaux--689662.aspx [↑](#footnote-ref-25)
26. http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/ [↑](#footnote-ref-26)
27. http://www.7sur7.be/7s7/fr/1502/Belgique/article/detail/2844730/2016/08/31/Allocations-familiales-Il-faut-quitter-le-regime-d-apres-guerre.dhtml [↑](#footnote-ref-27)
28. http://valeurs-france.upmf-grenoble.fr/index.php?page=palmares [↑](#footnote-ref-28)
29. FOURNIER Martine, 2002, « Tableaux de jeunesse », in *Sciences humaines*, n° 127, p. 32. [↑](#footnote-ref-29)
30. De Singly François et Macher Guillaume, 2015, « Pourquoi la famille est redevenue aimable ? », dans *Sciences Humaines*, Janvier 2015, n°266. [↑](#footnote-ref-30)
31. De Singly François et Macher Guillaume, 2015, « Pourquoi la famille est redevenue aimable ? », dans *Sciences Humaines*, Janvier 2015, n°266. [↑](#footnote-ref-31)
32. De Singly François et Macher Guillaume, 2015, « Pourquoi la famille est redevenue aimable ? », dans *Sciences Humaines*, Janvier 2015, n°266. [↑](#footnote-ref-32)
33. De Singly François et Macher Guillaume, 2015, « Pourquoi la famille est redevenue aimable ? », dans *Sciences Humaines*, Janvier 2015, n°266. [↑](#footnote-ref-33)
34. Extraits de la Déclaration Universelle des Droits de l’Homme (DUDH) [↑](#footnote-ref-34)
35. Extraits de la Constitution Belge [↑](#footnote-ref-35)
36. http://portfolio.lesoir.be/v/belgique/evs/357IN\_AC\_1602Communautereligieuse.jpg.html [↑](#footnote-ref-36)
37. http://in-terre-actif.com/2010/uploads/RITAPosts/tiny\_mce/fiche\_rencontre\_interculturelle.pdf [↑](#footnote-ref-37)
38. <http://www.cicb.net/fr/home/exemples> [↑](#footnote-ref-38)
39. http://www.huffingtonpost.fr/alain-rey/mots-francais-arabe\_b\_4036846.html [↑](#footnote-ref-39)
40. http://lesfamillesdanslemonde.centerblog.net/8-3les-fonctions-de-la-famille

    <http://www.scienceshumaines.com/famille-et-socialisation_fr_12506.html> [↑](#footnote-ref-40)
41. Le Petit Larousse, 1999 [↑](#footnote-ref-41)
42. http://www.touteleurope.eu/actualite/le-mariage-homosexuel-en-europe.html [↑](#footnote-ref-42)
43. Pour plus d’informations : [www.ilga.org](http://www.ilga.org) [↑](#footnote-ref-43)